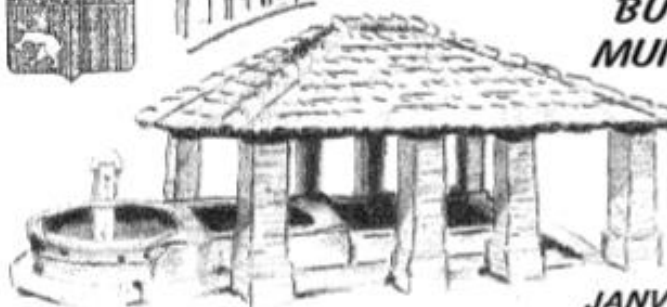




PARISOT

BULLETIN
MUNICIPAL

N°42



JANVIER 1998

AU CONSEIL MUNICIPAL

- 7 JUILLET 1997 -

Raccordement des immeubles au réseau d'égout :

1 - Les frais de participation aux travaux de raccordement seront à la charge du propriétaire pour un montant forfaitaire de 4000 F, lors de la création d'un réseau collectif d'égout.

2 - Une redevance de raccordement au réseau d'égouts sera due à la commune par tout propriétaire lors du raccordement au réseau de son immeuble. Montant de la redevance de raccordement : 4000, 00 F.

Carte communale : La carte communale définissant les zones urbanisées de la commune a été établie en 1993, pour une durée de 4 ans. Le Conseil Municipal étudie les zones à urbaniser sur la commune afin de procéder à l'établissement de la nouvelle carte communale.

L'idée retenue par le Conseil Municipal est de favoriser l'extension du village, plutôt que l'habitat diffus; Le secteur du SIOURÉ est maintenu, celui de GRAVILLOU proposé en extension, les zones antérieurement inscrites sur la carte communale sont maintenues, avec cependant un impératif de 5000 m² minimum pour une habitation sur tous les secteurs ne pouvant être desservis par un assainissement collectif, soit LA BOURIETTE, partie haute de GRAVILLOU, LES TABARS.

- 6 NOVEMBRE 1997 -

Lotissement communal : Le Conseil Municipal sollicite le concours de la Direction Départementale de l'Équipement du TARN pour assurer une mission de conseil et d'assistance pour la création d'un lotissement communal au lieu-dit "LE SIOURÉ".

Subvention exceptionnelle "Classe de découverte" : Il est prévu pour la classe des grands (CM1 et CM2) une classe de découverte dans le Gers pendant la période du 23 février au 26 février 1998. Les communes membres du Regroupement Pédagogique Intercommunal sont sollicitées pour participer au financement de ce projet.

Monsieur le Maire propose de voter une subvention exceptionnelle de 4000 F afin d'aider au financement envisagé. Le Conseil Municipal unanime accepte cette proposition.

Vente de terrain : Le Conseil Municipal accepte de vendre à Monsieur MORIN domicilié à l'Oustalou, commune de Saint-Gauzens, une parcelle de bois cadastrée section ZT n°53, pour une superficie de 427 centiares. Cette parcelle sera vendue au prix de 10 000 F/HA.

Terrain de Foot : Le Conseil se préoccupe des travaux à effectuer pour engazonner le terrain de foot situé près du terrain de tennis.

LE MOT DU MAIRE

L'année 1997 s'achève, année faite de projets, de joies mais aussi de soucis et d'épreuves. Sachez que l'équipe municipale et moi-même prenons une part sincère à tous les événements qui ont réjoui ou affecté nos concitoyens.

En ce qui concerne la vie de la commune, je me félicite particulièrement de l'accroissement de population, déjà relevé au mois de juillet et qui ne cesse de se confirmer avec l'installation de nombreux nouveaux venus. À tous ces nouveaux parisiotains, en même temps que la bienvenue, je souhaite une heureuse installation et une non moins heureuse intégration dans notre petite communauté, intégration qui peut se faire, par exemple, par le biais des associations ou des animations, si nombreuses à Parisot.

C'est en tenant compte de la progression démographique que nous avons décidé de lancer le programme concernant le lotissement communal qui devrait commencer à prendre forme dans les mois qui viennent. Ainsi nous espérons assurer la pérennité de notre école qui est l'âme de tout village et à laquelle nous consacrons tous nos efforts.

Nous entamons donc l'année nouvelle sur des perspectives de croissance et de développement. Je souhaite que pour chacun d'entre vous il en soit de même et que 1998 soit une année heureuse et prospère.

Y. VALAX

- 8 DÉCEMBRE 1997 -

Taxe d'assainissement : À compter de l'exercice 1997, la taxe d'assainissement n'est plus recouvrée par le Syndicat d'adduction d'eau potable, mais par la mairie.

À ce titre, et dans un souci d'équité entre les usagers, le Conseil Municipal décide d'appliquer un forfait minimum de 50 m³. Le montant de la taxe d'assainissement reste fixé à 3 F par m³.

Goûter des anciens : La date du goûter offert par les conseillers municipaux aux personnes âgées de la commune aura lieu dimanche 1er février 1998.

Divers : Il est décidé l'achat d'une bibliothèque pour la salle du conseil exécutée par Monsieur Gérard GORY, ébéniste à Parisot.

La commission de la salle des fêtes est chargée d'établir un règlement pour le prêt des tables, tréteaux et bancs.

*Nos Meilleurs vœux
pour l'année 1998 !*

NOS PEINES

- Madame Elia CAMBOURNAC, née HEBRARD, décédée le 8 juillet 1997 à Parisot. Elle était née le 10 février 1902 à Gaillac.

- Monsieur Henri RAINVILLE, père de Madame VIALON, décédé le 28 août 1997 à Albi.

- Monsieur Irénée MIQUEL, décédé le 27 septembre 1997 à Gaillac, était né le 21 décembre 1908 à Parisot.

- Monsieur André RAMON, décédé le 18 octobre 1997 à Couffouleux, à longtemps habité la commune de Douillac.

- Madame Jeanine GABELLE, née BIAS, nous a quittés le 17 novembre 1997. Elle était née à Paris le 23 octobre 1928.

- Monsieur Pierre DEGUILHEM, père de Madame PUGET, né le 23 février 1901, est décédé le 5 janvier 1998 à Parisot.

À toutes les familles endeuillées, nous présentons nos très sincères condoléances.

HOMMAGE

... À JEANINE GABELLE

Tous les jeudis, chez moi, nous poussions la table de la salle à manger et, une heure durant, nous faisions toutes les deux de la gymnastique douce. Voilà comment a débuté la "GYM" à Parisot : Jeanine était l'embryon de notre association. L'année suivante nous étions cinq à évoluer dans cet espace restreint. La troisième année, c'est à la cantine que nous nous retrouvions et nous étions vingt : nous avons créé notre association.

Sa tâche de secrétaire, elle l'accomplie avec sérieux, dévouement et beaucoup de professionnalisme pendant des années; toujours prête à donner un coup de main, à rendre service, cette année encore malgré sa grande fatigue, elle était présente pour le 11 novembre. Sa disparition brutale nous a toutes profondément bouleversées.

Toute l'association et moi-même exprimons à Monsieur Gabelle, à la maman de Jeanine et à toute sa famille notre plus grande sympathie.

Jacky SZARINDAR

NOS JOIES

MARIAGE

Delphine GALTIER et Pascal THIBAUT ont choisi le 31 Décembre 1997 pour unir leurs destinées et dire oui à Monsieur le Maire. Avec nos félicitations, nous leur adressons des vœux sincères pour que l'Éducation Nationale leur offre une mutation de rapprochement pour Madame, afin qu'ils puissent profiter plus pleinement de leur belle maison de l'ancien presbytère, avec Virginie et ... d'autres enfants.

BIENVENUE ...

À Christophe et Nathalie GAUCI qui se sont installés à la maison CAUBET (village).

À Wolfgang MENESCLOU et Clarisse FERRIES et leur petite Dorine au village (maison GAUDOU).

À Dominique AMEN et Sandrine PAROUTEAU ainsi qu'à Anne-Marie GARRIC et Frédéric VERREZ qui ont emménagé dans les nouvelles maisons du village, route de Couffouleux.

À Mademoiselle LE RIDANT et Monsieur MEDA qui occupent au village l'ancienne maison PRATVIEL.

À Marlène MONTAIGU venue partager la vie et la demeure de Richard BAUTISTA.

NAISSANCES

Mélissa KROUK, née le 17 juillet 1997, est la fille de Moussa KROUK et Rita GALASSO (maison Pratviel). Ils ont depuis quitté la commune.

Zacharie ALBAREIL a eu la joie d'accueillir deux petites sœurs Phœbe et Esther, le 9 août 1997. Elles sont les filles de Frédéric et Valérie ALBAREIL qui vivent au village (maison Dencausse).

Le 8 août 1997, Gaël LAVERGNE est né au foyer de Magali KOENDERS et Eric LAVERGNE. Sa grande sœur Mélodie est très heureuse.

Nicolas KAUFINGER a vu le jour le 10 septembre 1997 à Toulouse, fils de Michel et Hélène KAUFINGER, petit frère de Vivien. C'est le cinquième petit-enfant de Nicole MILLIET.

Marine GILLES, née le 4 décembre 1997 est venue agrandir la belle famille de Paul-Georges et Sylvie GILLES. Nadège, Jonathan et Nicolas sont les grands frères et sœur.

Aux Pradels, Zoé MOYSAN, née le 16 décembre 1997, est venue égayer le foyer de Patrick et Marie-Paule.

Nous adressons nos sincères félicitations et tous nos vœux de bonheur et de prospérité aux nouveaux époux, aux familles des nouveaux-nés et aux jeunes enfants.

CALENDRIER DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS DU TRIMESTRE

JANVIER

Dimanche 11 - 14 h 30 : Thé dansant A.D.M.R.
Samedi 17 - 14 h : Réunion "Parisot's Art"
Samedi 17 - 21 h : Soirée "Jeux de Société - Je m'éclate à Parisot"
Dimanche 18 - 14 h à 17 h : Danse Africaine
Samedi 24 - 21 h : Loto des parents d'élèves

FÉVRIER

Dimanche 1^{er} - 14 h : Loto municipal pour les Aînés
Dimanche 8 - 14 h 30 : Thé dansant Amicale des Aînés
Du 9 au 13 : Stage de cirque
Samedi 14 - 14 h 30 : Parents d'élèves - Réunion "Fête de la musique"
Samedi 21 - 21 h : Loto A.D.M.R.

MARS

Dimanche 1^{er} - 14 h : Loto Amicale des Aînés
Dimanche 8 - 14 h 30 : Thé dansant Amicale des Aînés et Repas des Chasseurs au Relais Campagnard
Samedi 14 - 21 h : Loto "Comité des Fêtes"
Dimanche 15 : Élection des conseillers Généraux et Régionaux
Dimanche 29 - 14 h 30 : Thé dansant "Amicale des Aînés" et Rallye automobile "Je m'éclate à Parisot"

AVRIL

Samedi 4 - 14 h : Goûter de Printemps "Amicale des Aînés"
Samedi 26 - 14 h 30 : Thé dansant "Amicale des Aînés"

MAI

Samedi 16 - 21 h : Soirée Antillaise "Je m'éclate à Parisot"
Dimanche 24 - 14 h 30 : Thé dansant "Amicale des Aînés"

JUIN

Dimanche 14 - 14 h 30 : Thé dansant "Amicale des Aînés"

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

REPAS-SERVICE

Le 19 décembre, un apéritif convivial marquait le 10^{ème} anniversaire de l'Association "Repas-Service des Quatre Cantons". Notre commune y était représentée, rendant ainsi honneur à cette association qui a rendu d'incalculables services puisque sur les quatre cantons (Gaillac, Lisle, Rabastens et Cadalen) 170 000 repas ont été servis depuis 10 ans et plus de 120 familles ont bénéficié de ce service, destiné principalement aux personnes âgées, handicapées mais également aux malades, aux personnes connaissant des difficultés sociales, aux parents seuls avec leurs enfants... Ce service est le bienvenu dans le milieu rural et constitue, pour certains, le seul lien avec autrui.

Pour un contact, Tél. : 05.63.40.30.39.

CHASSE COMMUNALE

Nous constatons cette année que la chasse traditionnelle a été moyenne dans son ensemble.

Elle a toutefois été compensée par la chasse "Grand Gibier", qui, elle, fut une réussite exceptionnelle.

Ceci nous permet de proposer une invitation à tout le monde : chasseurs et non-chasseurs, propriétaires signataires ou non, sociétaires ou non, ainsi qu'à leurs amis.

Ce repas convivial aura lieu le 8 mars 1998 à 12 h au "RELAIS CAMPAGNARD".

- MENU PROPOSÉ -

Apéritif
Salade de Saumon fumé
Charcuterie - Terrine de Pâté
Filet de Colin Sauce Normande
Civet de Chevreuil
Grillade de Sanglier
Pomme de Terre - Légumes Verts
Fromage
Croustade
Fruits de Saison
Mousseux
Café

Vin compris - Participation : 100 F

RÉSERVATIONS

(Avant le 22 février 1998)

Chez Mr PECH Hervé (Président)
05.63.33.38.44

ou

RELAIS CAMPAGNARD (Mr VIGROUX)
05.63.33.38.04

Le Bureau

THÉÂTRE

Après une représentation consacrée aux vaudevilles de Labiche et Couteau à Parisot en octobre, le groupe est allé présenter, fin novembre, le même spectacle à Briatexte où l'accueil fut très chaleureux tant de la part du public que de la municipalité. Mi-décembre, c'est à Ronel que le groupe s'est produit, invité par le Foyer Rural qui a particulièrement gâté les comédiens.

Un article élogieux a paru dans Tam-Info, consacrant ainsi le travail et les progrès dont tous les membres du groupe ont fait preuve.

En ce début d'année 1998, ils manquent un temps d'arrêt consacré à leur formation (un stage sera organisé fin janvier) et à la recherche de leur prochain spectacle, vraisemblablement une pièce créée collectivement.

Mais Parisot ne sera pas privé de séance théâtrale car nous comptons recevoir "Les Tréteaux de Lagrave" qui sont en répétition d'une nouvelle pièce.

L'année toute neuve commence donc bien, avec des projets et le souci constant d'animer d'une manière distrayante la vie parisotaine.

Meilleurs vœux à tous !

FAMILLES RURALES

L'association a renouvelé son bureau qui est ainsi constitué :

Présidente : Catherine LEPELLET
Secrétaire : Marcelle NEEL
Trésorière : MARIE-VIRGINIE Annie
Membres : Sandra CORNILLE
Muriel JASSE
Françoise PÉCHAMAT
Claude ROLLAND

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Centre de Loisirs : pendant les vacances d'été, au mois de juillet, durant quatre semaines.

Ping-pong : tous les mardi soir de 9 h à 10 h à la salle des fêtes. Responsable :

Patrice LEPELLET (05.63.40.20.31)

Parisot's Art : Ayant pris la décision d'organiser l'exposition de peintures et photos de Parisot tous les deux ans, le groupe prépare donc cette manifestation pour le printemps 98.

Dans ce but une réunion est prévue le samedi 17 janvier à 14 h à la Salle des Fêtes.

Tous les artistes, peintres, photographes, sculpteurs sont invités à cette réunion, ainsi que toutes les personnes désirant participer à l'organisation de l'exposition.

Renseignements :

Claude ROLLAND (05.63.40.47.23)

DANSE AFRICAINE

C'est chaque jeudi de 20 h 30 à 22 h, y compris en période de vacances scolaires, que retentissent les rythmes entraînants de l'Afrique.

Nous avons tenu notre pari d'instaurer des séances hebdomadaires puisqu'un bon groupe de fidèles, enrichi cette année de la présence de deux messieurs très assidus, vient s'éclater et se défouler au rythme de percussions africaines. Le cours fonctionne par séquence de quatre séances où l'on peut suivre deux ou quatre séances selon sa disponibilité.

Nous avons la chance de pouvoir participer à un stage le 18 janvier de 14 h à 17 h, stage où sont invités tous ceux qui aiment la musique et la danse africaine, qu'ils soient débutants ou confirmés.

Renseignements et inscriptions :
Nicole MILLIET, 05.63.40.47.23

PÉTAN-CLUB

Amis boulistes.

Le Pétan-Club s'est réveillé... le 24 octobre 1997 ! Venez nombreux nous y rejoindre !

Pour tout renseignement :
Alain ANNA, 05.63.33.32.95.

"JE M'ÉCLATE À PARISOT"

Nous souhaitons la bienvenue à toutes les courageuses qui nous ont rejointes.

Cette année encore nous étions présente à la Foire du 11 novembre; nos cartes et enveloppes labellisées par le lavoir de Parisot, dessinées avec talent par Catherine LEPELLET, ont beaucoup plu. Quelques paquets sont encore disponibles à l'épicerie du village, chez Catherine MOREAU (05.63.40.32.84) ou au restaurant Le Relais Campagnard.

Après le franc succès du Rallye "cuvée 1997", retenez la date du dimanche 29 mars pour une nouvelle journée de découverte et de convivialité.

L'omelette pascale sera dégustée, comme de coutume, le lundi de Pâques, après une grande balade sur notre belle commune.

Nous projetons aussi d'organiser une soirée antillaise le samedi 16 mai.

Le 17 janvier, soirée "Jeux de société", amis aux joueurs impénitents !

N'hésitez pas à venir grossir les rangs de l'association : en janvier, on s'y éclatera en fêtant les rois... après l'effort de la séance de gym.

Bonne année à tous !

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS (suite)

AMICALE DES AÎNÉS DE PARISOT

Nous continuons nos rencontres dès 1^{er} et 3^{ème} mardi du mois, encadrées au cours desquelles les "belotiers" s'en donnent à cœur joie, encouragés par de nombreux amis. Il y a de la place pour tous; nous vous attendons !

LES SORTIES : Le 2 juillet, 53 personnes participant à une sortie dans le Lot. Petit déjeuner à Cahors, visite du Fort Valentin, puis en route pour Bazziès. Promenade en bateau sur le Lot, passage d'une église, repas aux "Folies". L'après-midi, Cabarets où nous visitons les grottes de PechMerle. Au retour, c'est Saint Cirq Lapopie qui reçoit notre visite. Une journée bien remplie pour la joie de tous.

LES THÉS DANSANTS sont toujours appréciés du public français et de quelques étrangers; nous accueillons avec café et gâteaux et toujours beaucoup d'ambiance. Notre salle des fêtes et son parquet ciré font la joie des danseurs. Les prochains auront lieu le 8 février, le 8 mars, le 29 mars, le 26 avril, le 24 mai et le 14 juin.

GOUTER DE NOËL : Mardi 16 décembre, grands-parents et petits-enfants se sont retrouvés au pied d'un beau sapin allumé par le Maire, que nous remercions. Nous avons regretté l'absence de la classe de Peyrolé.

Avec un peu d'avance, le Père Noël a offert des bonbons aux enfants qui ont repris en chœur, avec toute l'assistance, les chants de Noël. Cet après-midi a été magistralement animé par "Les Fils d'Argent de Puyferrons", une troupe de joyeux farceurs qui nous ont bien amusés et charmés par un spectacle varié, de très beaux tableaux comme "Dona, dona" et un français-croisé endiablé très apprécié et redemandé.

Un bon goûter a terminé cette journée préparée et servie par de bonnes volontés. Merci à tous d'avoir participé à cette réussite.

NOS TRISTESSES : Le 9 juillet décès de M^{me} CAMBOURNAC, le 28 septembre décès de M^{me} MIGUEL, le 17 novembre décès de M^{me} GABRIËLE. Comme toujours de nombreux chrétiens ont tenu à accompagner une dernière fois leurs amis. Nous renouvelons à leurs familles nos sincères condoléances.

NOS PROJETS :

- **Mardi 20 janvier** à 14 h, Assemblée Générale, au cours de laquelle un fasc de bureau sera renouvelé; le paiement des cotisations 98 sera demandé (80 F dossier dès le 1^{er} mars). Nous profitons de l'occasion pour lire les rôles.
- **Dimanche 1^{er} mars** aura lieu notre lot à 14 h 30. Que les personnes désireuses d'offrir au lot (nous acceptons l'argent) nous prévient avant 30 par une bonne organisation.
- **Samedi 4 avril**, goûter de printemps.
- **Courant mai**, Fête de l'Année.

Nous souhaitons à tous nos adhérents présents et à venir une bonne santé et beaucoup de joie pour 1998.

Le Bureau

A.D.M.R.

L'A.D.M.R. poursuit sa mission d'aide aux personnes âgées ou en difficulté, contribuant ainsi de manière à domicile de nombreuses personnes. Elle vous rappelle les actions menées par ses bénévoles pour collecter des fonds qui permettent de venir en aide malgré la diminution de la participation des cotisés.

- en décembre et en janvier, vente des calendriers au profit d'une tombola : cette année, voyage de 9 jours à Ceylan en premier prix.
- le 11 janvier, thé dansant à la salle des fêtes.
- le 21 février, grand lot à la salle des fêtes.
- le 3 mai (Fête de la Mère) Vente de gâteaux à la salle des fêtes.

Nous vous remercions par avance de votre générosité et de l'accueil que vous voudrez bien faire à ces actions.

PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Élèves vous présente le nouveau bureau :

- Présidente :** M^{me} DIAS Isabelle
- Vice-Présidente :** M^{me} CRISTOL Nadine
- Treasorier :** M^{me} TAUBINES Christophe
- Vice-Treasorier :** M^{me} BEZES Jacques
- Secrétaire :** M^{me} BIEFNER Sylvie
- Vice-Secrétaire :** M^{me} MASSOUTIER Patrick
- Autres membres :** MOREAU Catherine
VERGÉ Bernadette
VIGROUX Sandrine
BOCHE Dominique
BERTUI Nadine

ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS

Le mardi
- 17 h 30 à 18 h 45 : Théâtre

Le mercredi
- 15 h à 16 h : Cirque pour les 8-14 ans et plus
- 16 h à 17 h : Cirque pour les 4-7 ans

Un stage de cirque est prévu pour les vacances de février du 9/02 au 13/02 de 9 h 30 à 17 h.

Pour tout renseignement :
M^{me} CRISTOL au 05.63.33.38.00.

Le Lot de l'APE aura lieu le 24 janvier 1998. L'APE de Montans vous signale que le Centre de Loisirs attaché à l'école fonctionne le mercredi de 7 h 15 à 17 h 15 en période scolaire.

Pour tout renseignement :
APE Montans, 05.63.57.51.05.

Nous vous souhaitons une bonne année 98 !

Le Bureau

RPI PARISOT-PEYROLE

- 1^{er} TRIMESTRE -

Lundi 11 novembre 1997

Tous les enfants du RPI avaient confectionné des cartes qu'ils ont venues présenter à la Fête de Parisot. Les parents d'élèves étaient également mobilisés pour vendre bonbons et gâteaux.

Le bénéfice de ces ventes est destiné au financement d'une classe patinoire dans le village de Saint-Omer de Gies pour la classe de CM.

Au nom des enfants, les enseignants remercient tous ceux qui ont participé de près ou de loin au succès de cette journée. De même, leur gratitude est grande pour la participation de nombreuses personnes au lot du 29 novembre qui a été une grande réussite.

CINÉMA

Vendredi 28 novembre

Les élèves des classes de CE et CM sont allés voir un film de cape et d'épée : Le comte ruge de Ru Stodrock.

Mardi 2 décembre

Les plus jeunes ont été appréciés : un superbe dessin animé - Le barbonne de neige, de Disney-Jacques.

Mardi 16 décembre

À l'occasion de leur fête de Noël, les amis de Parisot ont invité les enfants du RPI à partager un moment avec eux. Les enfants ont discuté avec le chorale puis, après, ont grimpé les différentes branches allumées par les chœurs. Merci encore pour ce moment très agréable et toujours aussi étonnant.

Vendredi 19 décembre

École de Parisot

• Cette année le Père Noël a défilé sur rennes, et c'est un tracteur aux couleurs de fête qui l'a conduit jusqu'à l'école et qui contenait un tracteur miniature destiné aux jeux des enfants.

• Alors que le Père Noël, dans chaque classe, venait dévoiler les surprises de sa lettre, les autres enfants ont eu le plaisir de gréper et d'explorer le tracteur de Papa Noël.

• Après avoir partagé les confidences de chacun, le Père Noël a poursuivi son long chemin.

Merci à tous ceux qui ont permis d'être ce moment magique aux enfants... sans oublier le Père Noël.

Les enseignants du RPI Parisot-Peyrolé vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 1998.

SUPPLÉMENT AU BULLETIN MUNICIPAL DE "PARISOT 81"

N° 42 - JANVIER 1998

PARISOT FAIT TOILETTE

Les fêtes de fin d'année ont été, pour notre village, l'occasion de se parer d'illuminations, bien modestes encore, certes, mais qui, déjà, sont appelées à s'étendre. Attendez-vous donc, l'année prochaine, à ce que de nouvelles guirlandes viennent mettre encore plus de lumière pour la traversée de Parisot.

LAVOIR DE LA PLACE

Dans le cadre d'une action de protection et rénovation du petit patrimoine bâti, Espace 2000 va entreprendre très prochainement des travaux de restauration du lavoir de la place du village dont le charme est incontestable.

ORDURES MÉNAGÈRES ET AUTRES

Faire toilette, c'est aussi éliminer déchets et ordures de tout genre.

Nous rappelons à nos concitoyens que divers moyens de se débarrasser de leurs déchets sont à leur disposition, ayant chacun leur spécificité.

- Ordures ménagères : Des conteneurs sont à cet effet disposés en plusieurs points de la commune. Quelques gestes simples : utiliser des sacs-poubelle permet de maintenir plus longtemps propres les conteneurs et évite le maximum de mauvaises odeurs; plier les cartons d'emballage, écraser les emballages plastiques réduit le volume des ordures; réserver les bouteilles pour la :

- Récup'verre qui permet le recyclage des emballages en verre (près de la salle des fêtes).

- Décharge municipale pour déposer uniquement gravas et matériaux divers.

- Benne pour les encombrants (appareils ménagers, électriques et tous autres objets encombrants). Cette benne est prévue deux fois par an et la population est prévenue de sa installation.

DES VISITEURS INDÉSIRABLES

Par trois fois, des inconnus qui n'y avaient pas été invités ont rendu visite à des habitants de Parisot.

Début décembre, des parisiotains ont été ainsi déposés en pleine journée.

Le 22 décembre une tentative d'effraction n'a pas abouti à un vol et pendant les vacances de Noël, le magnétoscope de l'école maternelle a été dérobé.

La gendarmerie enquête sur ces faits que l'on peut qualifier d'attristants.

FESTIVITÉS

FOIRE DU 11 NOVEMBRE

Une nouvelle réussite à porter au crédit de notre Foire retrouvée, agrémentée d'un temps très agréable.

Les producteurs locaux, encore un peu plus nombreux que l'année dernière, ont fait apprécier leurs produits et ont permis à ceux qui le désiraient de se restaurer sur place.

Vide-greniers, stands d'associations, artisans ont rivalisé d'ingéniosité pour satisfaire les visiteurs et pour donner à cette manifestation l'atmosphère conviviale qui la caractérise et qui a permis à l'association des parents d'élèves de recueillir des fonds pour la classe patrimoine prévue en février.

Souhaitons longue vie à cette animation bon-enfant qui permet, entre autres, aux parisiotains anciens et nouveaux de se rencontrer et de faire connaissance.

FÊTE DE LA MUSIQUE 98

Le succès de la Fête de la Musique le 21 juin dernier a été incontestable et il ne fait aucun doute qu'une grande majorité de parisiotains aimeraient la voir renouvelée cette année.

Mais les jeunes qui avaient si brillamment repris le flambeau de l'organisation ont dû choisir entre les épreuves du bac et ce travail d'organisateur. Ils ont très sagement choisi le bac. Il est donc indispensable que de bonnes volontés se fassent jour pour les remplacer car sans elles, pas de Fête de la Musique !

C'est pourquoi une réunion de toutes les associations et de toutes les personnes intéressées par la musique est prévue le samedi 14 février à 14 h 30 à la Salle des Fêtes pour décider de l'organisation et assurer la transmission des directives régissent cette fête.

Espérons que cet appel soit entendu, et que la Musique continue à être célébrée à Parisot.

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS (Suite)

COMITÉ DES FÊTES

Avec cette nouvelle année qui commence, le Comité prépare activement les festivités 1998 qui, nous l'espérons, seront cette année encore une réussite à Parisot.

LOTO

En premier lieu, c'est le 14 mars que le Comité vous attend à la Salle des Fêtes pour son traditionnel Loto avec bien sûr de nombreux lots et beaucoup de bonne humeur.

FÊTES GÉNÉRALES

C'est surtout du 29 mai au 1^{er} juin 1998 que le Comité espère vous retrouver plus nombreux que jamais pour participer aux festivités de la Pentecôte.

Comme toujours, les orchestres feront plaisir aux amoureux de la danse de tous âges, chaque soir, pendant quatre jours.

Les concours de pétanque devraient satisfaire les passionnés de la boule rouge; quant aux plus matinaux, ce sont, bien sûr, les truites qui leur donnent rendez-vous comme chaque année.

Le Comité des Fêtes vous rappelle que vous êtes tous cordialement invités à l'apéritif offert dans la Salle des Fêtes le dimanche.

Le dimanche avant la Pentecôte, le Comité vous rendra visite pour la traditionnelle tournée des fouasses. Réservez-lui votre bon accueil habituel.

Voici la nouvelle composition du Comité des Fêtes qui fait suite à l'Assemblée Générale du 27 octobre 1997 :

Présidente : JASSE Muriel

Vice-Présidente : JASSE Céline

Secrétaire : JULIEN Cédric

Vice-Secrétaire : CONDAT Benoît

Trésorière : CAMBURNAC Sylvie

Vice-Trésorier : ARROYO Eric

membres : MIQUEL Sandrine

MIQUEL Lionel

FECH Manu

MARIE-VIRGINE Christine

MARIE-VIRGINE Magalie

CAMBURNAC Nadine

MASSOUTIER Chantal

MASSOUTIER Didier

DÉMONTEAU Clément

VIGROUX Marine

VIGROUX Gislain

Le comité est heureux d'accueillir un nouveau membre : GÉRY Katy
Toutes les candidatures sont les bienvenues.

Tous les membres du Comité des Fêtes de Parisot vous souhaitent une agréable et heureuse année 1998.

Le Comité

LE COIN DES POÈTES

À des générations d'intervalle, les douleurs et les préoccupations des hommes restent les mêmes. En ce début d'année, il est coutume de formuler des vœux. En 1944 ou en 1998, c'est à la paix et à la fraternité qu'appellent ces deux poèmes.

Nuit de l'an 1998

Comment traduire ce que notre vieille "FRANCE" a pu ressentir cette nuit là ?

Comment dire les vibrations d'un peuple se voulant sans frontière et pourtant... si différent d'une province à l'autre.

Ô, vieille "FRANCE", si l'heure est au champagne, le courage ne se dément pas pour autant ! À la frontière de l'espoir, des femmes et des hommes voient l'audace changer de rive et c'est tout. À eux de relever la tête, de savoir rester humbles et dignes. L'ivresse ne signifie pas s'endormir sous les lauriers; c'est pourquoi il leur faut continuer à veiller.

Dis-leur, vieille "FRANCE", que la révolution ne se fait plus avec du sang versé ! Au contraire, elle a du cran et du sang démocratique. Dis-leur aussi de par ton grand âge, que le pouvoir ne se subit pas ! Mais qu'il se partage... Que nul n'a le droit "HUMAIN" d'être le propriétaire de son prochain. Chacun possède un parcelle de responsabilité, à chacun de savoir que tous travaux pour l'humanité forment une déontologie qu'il faut se distribuer.

Dis-leur encore, qu'à l'heure où tu leur parles, peut-être que, si quelques-uns changeaient... bien des choses changeraient positivement. Que feraient-ils de plus utile que d'écouter respectueusement tous ceux qui les entourent ? Qu'ils se détachent enfin du méprisable, en cessant d'imposer ce qui est révolu... Chaque crépuscule deviendrait moins pénible. C'est uniquement cela l'espoir.

Alors l'histoire de tes femmes porteuses de tes enfants, l'histoire de leurs travaux, de leur société, de toutes celles et tous ceux qui leur succéderont, reprendra du goût... Du goût à aller de l'avant, du goût à vivre... ENSEMBLE...

1944

Que seras-tu pour nous, charmante inconnue,
Nous rendras-tu enfin la vie dans nos foyers ?
Des psaumes exilés tu es la bienvenue,
Sécheras-tu nos yeux, las de tant larmoyer ?

Verrons-nous bien encore tes semaines et tes mois
S'écouler, tous sanglants, comme tes précédentes
Et laisseras-tu donc les esprits en émoi
Vivre encore tremblants dans la grande tourmente ?

Si tu débutes, hélas, par une aube sanglante
D'où les plis de ta robe sortent noirs et rougis,
Fais que l'azur du ciel, ramène, bienveillante,
La paix dans l'univers et dans les cœurs meurtris.

Serais-tu par hasard avide de carnage ?
La famine partout voudrais-tu voir venir ?
Regarde, de partout la bataille fait rage,
Et vois les tous petits, faute de pain, mourir.

Voudrais-tu laisser ces petits innocents
Trepasser, amaigris, sur le sein de leur mère,
Pendant que dans la neige et baignant dans son sang,
Ce soldat qui s'éteint, c'est peut-être leur père ?

Rapproche, si tu peux, les petits de leur père
Et arrête enfin le sang de s'épancher.
Notre vie ici-bas étant bien éphémère,
À quoi cela sert-il donc de s'entretuer ?

Ô, magnats de l'acier, profiteurs de la guerre,
Ayez un peu d'amour en ce premier janvier,
Et au lieu de canons, fabriquez pour vos frères
Des jouets pour donner du pain aux ouvriers.

René RAYSSAC

Il faudrait que chacun, sans exception, comprenne qu'il n'est pas aisé de subir, sans se sentir contraint de réagir. Quelle douleur que celle de se voir non considéré ! Comment dans ce cas, n'être pas convaincu de son inutilité ?

Trop d'individus ne s'intéressent qu'à leur mérite personnel. Ils ne font qu'ignorer les autres et pourtant... ils semblent oublier qu'un être seul ne représente rien. Et ils sont seuls, tous enfermés dans leur petite gloire, si grande soit-elle... Paradoxe ! Car "la gloire est un isolement".

Peuple, Liberté, Egalité, Fraternité... sont des mots ! Des mots auxquels l'effort commun doit s'évertuer de rendre leur sens propre. Il faut secouer les mots et les arracher à l'inertie, avant que l'humanité toute entière ne veuille plus rien dire ! Aujourd'hui, il n'y a pas plus dur métier, que celui de vouloir "VIVRE SIMPLEMENT".

Et voilà pourquoi, vieille "FRANCE", tes enfants ne peuvent plus accepter de vivre en abrégé. Ainsi, par eux, tu rajeuniras sans cesse...

Alain THIÉMIOT